

# Mairie de CONCHY-LES-POTS

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un le 15 Avril à dix neuf heures trente minutes le Conseil Municipal légalement convoqué le 12 avril 2021 s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Conchy Les Pots, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Christine PINSSON, Maire.

**Étaient Présents :** MM. & Mmes PINSSON Marie-Christine, HUCHER Vincent, GRELIN Jean, BEVALOT Benjamin, BRIATTE Thomas, FRAYON Jennifer, CLEUET Philippe, BRUYEN Philippe, BIZET Francis, ROUSSET Lucien, PLUCHARD Frédéric, L'EQUILBECQ Sébastien, LELONG David.

**Absente excusée :** Madame FOULLOY Martine

**Absente :** Madame FRANCOIS Emilie

Conformément à l'article L .2121-15 du C.G.C.T. Madame FRAYON Jennifer est nommée secrétaire de séance.

- ❖ Approbation du compte-rendu de la séance précédente :  
Le compte-rendu de la **séance du 15 mars 2021 est approuvé à l'unanimité**

### Délibération n° 05.04.2021. Budget principal 2021 du budget principal et budget annexe du service des eaux 2021

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable au budget principal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable au budget annexe du service des eaux,

Considérant le projet du budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal et du budget annexe présenté par Monsieur le Maire, soumis au vote par nature avec présentation fonctionnel,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adopter les budgets primitifs pour l'exercice 2021 tel que décrit dans les documents annexés et conformément aux tableaux ci-dessous :**

- **au niveau du chapitre pour la section d'investissement**
- **au niveau du chapitre pour la section d'investissement**

**Le budget principal**, pour l'exercice 2021, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	<b>1 385 099.97€</b>	<b>2 121 772.98€</b>
Recettes	<b>1 385 099.97€</b>	<b>2 121 772.98€</b>

**Le budget annexe du Service des Eaux**, pour l'exercice 2021, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	<b>243 525.20€</b>	<b>174 953.73€</b>
Recettes	<b>243 525.20€</b>	<b>174 953.73 €</b>

#### **Délibération N° 06.04.2021.**

#### **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021**

Considérant que, conformément à la Loi n° 80.10, le Conseil Municipal a l'obligation de fixer les taux d'imposition des différents impôts directs locaux.

Vu le projet du budget primitif 2021,

Vu l'état de notification des bases d'imposition 1259 MI pour l'année 2021,

**Le Conseil Municipal après examen et délibération, décide, à l'unanimité de fixer ainsi le taux des taxes directes locales de l'année 2021 comme suit :**

Ressources fiscales	Base d'imposition	Taux	Produit
Taxe foncière (bâti)	416 800	38.08	158 717
Taxe foncière (non bâti)	59 500	42,25	25 139
CFE	250 900	16,13	40 470
		<b>Total</b>	<b>224 326</b>

#### **Délibération n°07.04.2021. Mouvement de crédits sur l'exercice 2020 du SDEP.**

Madame la maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a lieu de régulariser des écritures sur le budget de l'année 2020 au service des eaux, concernant les échéances de prêt, pour lesquels une échéance est à cheval sur les années 2020/2021 : virement de crédit au budget existant de l'année 2020 :

- ❖ Dépenses imprévues au chapitre 022 de fonctionnement : - 1232.02€
- ❖ Au chapitre 66 de fonctionnement : + 1232.02 €

Le Conseil municipal, après délibération vote le mouvement des crédits au budget du service des eaux de l'exercice 2020.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15**

Procès-verbal affiché le 19 avril 2021